



**Du participant non-professionnel au Vide-Greniers du dimanche 17 MARS 2019**  
**à remplir en intégralité** - à joindre à votre règlement - **Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

Je soussigné (e) :

Nom, prénom :

Né(e) le :

Profession :

Adresse complète :

Téléphone :

fixe : .....

Portable : .....

Adresse e-mail :

Doit être lisible car nous l'utilisons pour la confirmation de réponse. Merci.

Pièce d'identité N° :

**A joindre obligatoirement**

Vérification sur place

Délivrée le : .....

Préfecture de : .....

**TARIFS : (attention modification par rapport aux années précédentes)**

**PRIX UNIQUE EN SALLE : 3 METRES LINEAIRES PAR EXPOSANT UNIQUEMENT**

PARTICULIERS ITTEVILLOIS 18 € – PARTICULIERS AUTRES 24 €

TOTAL A PAYER : ..... EUROS

En fonction de la disponibilité et du stock du matériel municipal qui nous sera prêté, les exposants pourront éventuellement disposer, sur réservation, de tables : ***Le choix de l'option est OBLIGATOIRE***

- option 1 : table 2 mètres et UN mètre linéaire libre,

- option 2 : table de 3 mètres.

Comment avez-vous eu connaissance de ce vide-greniers : .....

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e),

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de Commerce),

- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du Code Pénal).

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à m'y conformer.

N'oubliez pas de préciser si vous souhaitez être placé auprès d'un autre exposant. Nous essayerons de vous satisfaire.

Afin que mon inscription puisse devenir définitive, je joins et adresse le paiement de ma réservation auprès et à l'ordre du :

**Comité de Jumelage d'Itteville – 12, rue des Germandrées – 91760 ITTEVILLE.**

Renseignements le soir après 18 heures uniquement : ☎ 01 64 93 19 07 ou 01 64 93 17 04

**LIEU : Salle polyvalente Marcel CERDAN - Route du Bouchet – 91760 ITTEVILLE**

Plan de la ville sur le site communal « [mairie- itteville.fr](http://mairie-itteville.fr) »

**DATE ET SIGNATURE :**



**RAPPEL DE LA LOI**  
**de Modernité de l'Economie**

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés, sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus.